



## LES LENDEMAINS DU CONSEIL

VOLUME XVII, NUMÉRO 4

Faits saillants de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le mardi 7 novembre 2017.  
Seul le procès-verbal officiel fait foi des décisions prises par le Conseil.

- Le Conseil a reçu les états financiers de la Commission scolaire des Patriotes pour l'exercice terminé le 30 juin 2017. Ces états financiers ont été audités par la firme de comptables agréés Brunet Roy Dubé. Ils sont disponibles sur le site Web de la CSP, à la section « Publications ».
  - Conformément au *Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes*, tous les membres du Conseil ont reçu un formulaire de déclaration d'intérêts à compléter pour l'année scolaire 2017-2018.
  - Le Conseil a adopté la division du territoire de la Commission scolaire des Patriotes qui sera utilisée lors de l'élection générale du 4 novembre 2018.
  - Le Conseil a autorisé la tenue d'une consultation sur l'offre de services éducatifs en classes d'enseignement spécialisé aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage pour l'année 2017-2018.
- Le Comité de parents, le Comité consultatif sur les services aux élèves HDAA, le Comité consultatif de gestion et le Comité paritaire pour les élèves HDAA, seront consultés à ce sujet au cours des mois de novembre et décembre. Le Conseil recevra les commentaires formulés et adoptera la version finale de cette offre de services
- lors de sa séance ordinaire du mardi 6 février 2018.
  - Le Conseil a adopté la *Politique relative à la qualité de l'air intérieur dans les établissements*. Celle-ci sera bientôt disponible sur le site Web de la CSP à la section « Publications ».
  - Le Conseil a autorisé le Service des ressources matérielles à procéder à un appel d'offres pour le contrat de service pour la surveillance et l'entretien des systèmes d'alarme intrusion pour l'ensemble des écoles et des centres de la Commission scolaire des Patriotes, pour une durée de cinq (5) ans.
  - Le Conseil a autorisé que soit conclu un contrat de location de camions de gré à gré pour une durée de 24 mois.
  - Madame Maude Rousseau, protecteur de l'élève pour la Commission scolaire des Patriotes, a présenté son rapport annuel 2016-2017. Celui-ci est disponible sur le site Web de la CSP à la section « Parents et élèves » sous-section « Traitement des plaintes et Protecteur de l'élève.